



19 12 2007

SOCIÉTÉ

Plus d'une centaine de riverains des Huesas (Telde) obtiennent le retrait de l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile.

La Police Municipale a été obligée d'arrêter la mise en œuvre d'une grue qui montait les armoires techniques sur le toit d'une maison.

TELDEACTUALIDAD.

Telde. - Plus d'une centaine de riverains du quartier populaire des Huesas, Telde, se sont concentrés cette fin d'après-midi et cette soirée face au 7 de la rue de Général Aranda, pour protester contre l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile. Présente rapidement sur place la Police Municipale a requis l'autorisation obligatoire pour ce genre d'installation. Néanmoins face aux riverains l'entreprise Esfera a été obligée de renoncer à cette installation et a dû rabaisser la grue déployée pour monter le matériel technique de la station de base.



Sur cette photo prise par un riverain on peut voir une des armoires techniques qu'on voulait installer.

Comme il a été déclaré à **TELDEACTUALIDAD** par l'un d'entre eux qui a assisté dès la première heure de l'après midi au travail des techniciens qui montaient sur le toit le matériel technique à l'installation d'un site d'antennes relais de téléphonie mobile, c'est l'alerte qui a été immédiatement donnée aux habitants dans tout le quartier qui a provoqué la paralysie des travaux de l'installation. Les riverains exigeant ensuite le départ des techniciens et du matériel.

Postérieurement, selon les témoignages des riverains, la police municipale s'est rendu sur la terrasse de l'immeuble en présence du propriétaire afin de constater que l'on se préparait bel et bien à l'installation d'un site d'antennes relais de téléphonie mobile. Les agents ont ensuite sollicité la cessation des travaux et le retrait de tout le matériel, ce qu'a fait l'entreprise avec l'aide de la grue. L'opération a duré approximativement jusqu'à 21 heures 30.

Déjà en 2001 dans ce même immeuble, à la demande de l'Union des Associations des Résidents, il avait été dénoncé l'installation d'un site d'antennes relais, c'est pourquoi la Mairie l'avait interdit, mais il était resté en place une structure dans laquelle il ne restait plus qu'à installer les appareillages nécessaires au fonctionnement du site d'antennes relais.

Par l'intermédiaire de notre journal, les riverains expriment leur gratitude à la Police Locale pour sa diligence et sa promptitude pour son intervention. Pour sa part, le responsable de la Police Municipale a déclaré à notre correspondant qu'il n'avait fait que son devoir, mais il va être auditionné dans quelques heures par le département de la Discipline Urbaine au sujet de cette intervention.